

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du samedi 22 janvier 2022

1 Les comptes du Comité

Georges Boiteau présente les comptes de chaque animation.

Les résultats dépendent essentiellement des conditions climatiques et de la Covid qui ont affectées celles-ci. (canicule en juin, tempête en octobre, conditions sanitaires restrictives)

La subvention du conseil Général de 1500€ pour le projet « Entraide citoyenne » a aidé pour un résultat à l'équilibre.

Celle de 200€ de la mairie de Barzan a été versée en décembre.

On note 700€ d'investissement principalement destinés à la communication.

Un rendez-vous sera pris par le Président au Crédit Mutuel pour demander l'annulation des frais de tenue de compte. Il n'hésitera pas à contacter le Crédit Agricole qui n'impacte pas les associations avec des frais si ce n'est pas possible.

Le compte de résultat est à l'équilibre avec 700€ d'investissements.

Les participants votent le quitus à l'unanimité.

Pj : le compte de résultat global et action par action .

Le Président explique que dorénavant, il est probable que la municipalité demande à remplir un document comportant les besoins de chaque association pour fixer le montant de la subvention 2022.

Le comité doit continuer à s'équiper pour offrir des prestations de qualité :

De l'éclairage : ampoules autonomes pour 50€ pièce ; il en faudrait 6

Des spots extérieurs

Des gamelles de cuisson en aluminium 0,60 de diamètre 250€ pièce ; il en faudrait 2

Une friteuse électrique 1500€

La broche, les pieds et le moteur pour griller des grosses pièces 470€

Un micro onde 50€

Une cafetière 10 L

Il faudra penser à faire appel à la CARA et au Conseil Départemental pour compléter les subventions en mettant en avant l'intercommunalité, l'environnement, le social et le rayonnement.

La subvention du département pourrait être justifiée pour une demande d'équipement pour les manifestations du Fâ.

2 Le point sur les travaux en cours

Le Président fait le point sur la remise en état du « cabanon » et du « champignon ».

Des devis sont en cours pour refaire l'installation électrique.

Il informe que le triphasé ne sera pas installé : refus de Monsieur le Maire à cause du coût.

Ceci repose le problème de l'achat de la friteuse, de l'électricité le soir, du branchement du camion réfrigéré et de la sono principalement pour la mouclade qui est le plus gros besoin pour la puissance.

3 Prévisions d'animations pour 2022

Goraille le 5 Mars salle des Fêtes

Capacité de 90 personnes pour pouvoir danser

Jean-Marc Ponti assurera la soirée dansante.

Service de 20h à 2h du matin

Apéritif avec toasts

Cochonnailles : pâtés, saucisses, boudin

Jambon braisé sauce au cognac légumes à définir

Fromage et dessert

Vin et café

Le 28/02 aller chercher le cochon Ferme de Pitory

En suivant, découpe et préparation du cochon en totalité par un boucher et un cuisiniers professionnels

Ce qui n'est pas consommé à la Goraille est conservé pour les manifestations suivantes.

Saint Valentin 13 Février salle des Fêtes

L'après-midi : genre Goûter dansant (voir la faisabilité compte-tenu des conditions sanitaires)

Théâtre de la Borderie 26 Mars : salle des fêtes

Un pyjama pour 6 de Marc Camoletti

La troupe envoie les affiches et les tracts pour la communication

Il y aura 2 séances : 14H30 et 20H30

A la fin la troupe remballe et nous dînons tous ensemble

Brocante-Marché Fermier : 8 Mai Barzan-Plage

Restauration sur place auprès des producteurs

Fête de l'été 25 Juin : Port des Monards

Saint Jean avec son feu

Fête de la musique

Brocante et Mouclade 23 Juillet : Barzan-Plage

Manifestation qui demande un coût important

La brocante rapporte et attire des personnes extérieures qui peuvent s'inscrire le jour même.

On attend la réponse de la municipalité pour la réalisation d'un feu d'artifice qui dynamiserait la buvette et la danse.

Le Fâ 26 et 27 Juillet et 10 et 11 Août

Grillades, frites et buvette sur les deux jours ; repas romain le jeudi soir 20H sous le grand chapiteau.

Le Fâ s'occupe des réservations, du prix et de l'encaissement reversé au comité et paie l'apéritif.

Entrée, sanglier grillé et légumes de l'époque, fromage et dessert .

Le sanglier cuit sur des sarments de vigne (J Yves) toute la journée en arrosant et P Mars le découpe. Le service se fait à l'assiette sauf pour le sanglier et les légumes.

Les plats sont préparés en cuisine de Salle des fêtes et transportés en suivant au Fâ ainsi que la vaisselle.

Le camion frigo sera nécessaire ainsi que le bar Super U

Sortie détente Septembre :

date et lieu à définir

Passe-Temps et Arts Créatifs 27 et 28 Novembre salle des Fêtes

Beau succès en 2021 mais faire encore mieux !

4 Election du bureau

Le Président étant élu pour 2 ans, Patrick Mars se maintien en poste.

Les postes de Nathalie Monel et Claude Loiseleur sont vacants.

Georges Boiteau et Marie Rose informent d'un éventuel déménagement dans l'année 2022

6 membres de bureau sont à élire

Marc et Françoise Vételé, Georges Boiteau, Pierre Multier et Monique Baudhuin proposent leur candidature.

Ils sont élus à l'unanimité.

Composition du bureau :

Président : Patrick Mars

Vice-président : Marc Vételé

Trésorier : Georges Boiteau

Vice-trésorière : Françoise Vételé

Secrétaire : Monique Baudhuin

Chargés de mission : Pierre Multier

Le Président informe des démissions enregistrées cette année :

A et M O Florsch, P et Brablin en juillet

J et J Peteau, S et I Moreau en décembre

M Turlais à l'assemblée générale

Le Président indique que les membres du comité venaient de partout ; les adhérents non barzanais se sentent moins intégrés du fait de la distance. M Turlais dit qu'elle sera heureuse de participer à nos actions en temps que spectatrice mais nous offre aussi son aide si besoin.

Marie laure Fouilloux et Jean Marc Ponti entrent dans le comité.

Bienvenue à eux !

5 Fin de réunion

Le Président rappelle que qu'un dîner aura lieu le soir à 19H30 chez COCO à Arces

Le comité offrira les apéritifs, les amuses gueule et le vin

Le coq au vin et le dessert seront à régler par les participants pour 17€ par personne.

La réunion se termine à 16H30 avec le verre de l'amitié !